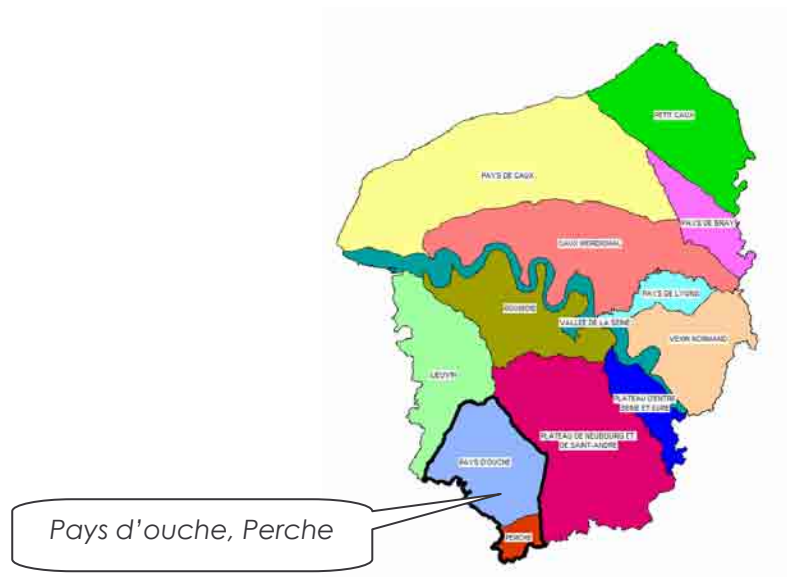


III.7 – PAYS D’OUCHE (27-02)– PERCHE (61-9)



Répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de reboisement des régions forestières Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale Ha	Terrains agricoles Ha	Landes Ha	Eaux et terrains sans production végétale Ha	Forêts de production Ha	Autres forêts Ha	Total forêts Ha	Taux de boisement %
Ouche	84 327	50 960	62	6 474	26 338	493	26 831	31,82
Perche	13 026	9 398	-	1 264	2 215	149	2 364	18,15
total	97 353	60 358	62	7 738	28 553	642	29 195	29,98

Cette région est constituée de deux entités différenciées par l'Inventaire Forestier National et qui s'étendent toutes deux hors du département de l'Eure.

- Le pays d'Ouche (massif forestier de Broglie, Beaumont le Roger, Conches et Breteuil) dont un quart se prolonge dans le département de l'Orne.
- Le Perche, délimité par l'Iton au Nord, Verneuil sur Avre à l'Est. Ce diverticule est le prolongement d'une entité plus vaste présente dans l'Orne, l'Eure et Loir, la Sarthe.

III.7.a – Les conditions naturelles

Géologie, hydrographie et pédologie :

Cette région est le château d'eau de la région ou naissent : l'Eure, la Charentonne, la Risle et l'Iton au Nord, la Sarthe au Sud.

Le pays d'Ouche est constitué d'un plateau incliné du Sud (219 m) au Nord (150 m) traversé par des vallées (Charentonne, Risle, Iton) orientées Sud-Nord qui s'encaissent progressivement à mesure qu'elles se rapprochent de la Seine.

La base crayeuse permet l'existence de rivières souterraines surmontées parfois de vallées sèches (Leme).

Ce socle crayeux est recouvert par de l'argile à silex, elle-même plaquée d'une faible couche de limon (quelques centimètres). De ce fait, les sols sont souvent lourds et hydromorphes.

Les grandes étendues horizontales ne favorisent pas un bon drainage. Sur ces zones plates et surtout dans les légères cuvettes l'eau stagne en hiver et il s'y développe un sol hydromorphe.

Assez souvent dans ces zones mal drainées, et plus souvent dans le Sud du pays d'Ouche, une couche de « grison » constitué de fragments de silex consolidés par des oxydes de fer et de la silice, apparaît vers - 40, - 60 cm. Cette couche est imperméable et impénétrable pour les racines. Si elle n'est pas trop profonde, pas plus de 60-70 cm, elle peut être cassée par un sous-solage.

Les sols généralement acides et difficiles sont cependant aptes à une bonne production forestière.

Climat :

De type tempéré sub-océanique, il est cependant marqué par des influences continentales (hiver plus froid, gelées tardives fréquentes) et des précipitations non homogènes. On passe ainsi de 770 mm à l'ouest (Bernay) à 630 mm (Breteuil) puis 580 mm (Conches).

Ce climat sub-sec est en partie atténué par l'homogénéité des précipitations estivales (150 mm cumulé pour juin, juillet et août).

Conséquence :

Le pays d'Ouche et le Perche sont des régions riches et globalement favorables à une bonne production forestière. Il convient cependant d'être attentif à l'hydromorphie des sols liée à des précipitations moyennes à faibles. En effet, les racines peuvent être bloquées par une nappe d'eau hivernale (asphyxie) et elles ne prospectent alors qu'une faible épaisseur de sol, ce qui limite la ressource en eau en été et rend les arbres plus sensibles au vent.

Le niveau de pluviométrie qui décroît vers le Sud Est doit retenir l'attention du sylviculteur dans le choix des essences à favoriser ou à implanter.

Le choix des essences à planter ou favoriser se révèle fondamental et on privilégiera celles qui supportent à la fois l'hydromorphie et la sécheresse (Chêne sessile, Pin sylvestre, le Pin laricio à condition que l'hydromorphie ne soit pas trop importante,...).

III.7.b – La place de la forêt dans l'espace rural

La forêt occupe une place très importance (29.000 ha) avec un taux de boisement de 32 % dans le pays d'Ouche et de 20 % dans le Perche.

La forêt est privée à 95 %.

Les surfaces forestières sont essentiellement constituées de grands massifs (Broglie, Beaumont, Conches Breteuil) qui ont une histoire forestière ancienne. Ce passé sylvicole a des conséquences (infrastructure, traitement,...) sur les sols et les peuplements qui se prolongent dans la gestion actuelle.

La qualité du chêne et du hêtre de ces massifs est reconnue. Cependant, mis à part l'activité forestière, la filière bois de première transformation est peu présente, excepté à Beaumont le

Roger. Les bois sont transformés hors de la région, cette dernière perdant ainsi des emplois et de la valeur ajoutée.

III.7.c – Les peuplements forestiers

Les essences présentes et leur comportement : recommandations

- **Feuillus (88 % du volume sur pied, 86 % de la surface).**

Les chênes (Sessile et pédonculé) constituent l'essence majoritaire. Le chêne pédonculé est surtout présent dans les zones humides et le sessile dans les stations plus sèches. Le mélange est cependant assez courant, mais il est préférable de favoriser le sessile dans les stations sèches et le pédonculé dans les stations fraîches.

La qualité des bois est bien appréciée et le cru local est reconnu. Il est possible d'améliorer encore la qualité des bois car les sylvicultures passées n'ont pas permis de donner le meilleur du potentiel (irrégularité des cernes de croissance, faible hauteur de la bille de pied sans branche).

Les chênes se régénèrent bien et les sols autorisent une bonne production en quantité comme en qualité. Il convient cependant d'être attentif car le chêne pédonculé se régénère mieux que le sessile alors qu'il est moins bien adapté (sécheresse estivale) particulièrement sur les sols hydromorphes ou secs (argile à silex). Sur ces sols, le Chêne sessile doit être privilégié.

Le hêtre prend petit à petit une plus grande place dans les peuplements au détriment du chêne. Il est d'excellente qualité des lors qu'il a de l'espace pour croître rapidement.

Naturellement il a tendance à prendre la place du chêne. Il revient au sylviculteur de le conserver dans les bonnes stations limono-argileuses mais toujours dans un mélange avec le chêne, surtout dans la partie Est (plus faible pluviométrie), car l'évolution du climat annoncé lui serait défavorable.

Parmi les fruitiers, le merisier et l'alisier Torminal présentent d'excellents résultats. Rustiques, ils demandent cependant des sols pas trop acides ni hydromorphes. Comme ils supportent mal l'ombrage et la concurrence, ils doivent être repérés et avantagés lors des éclaircies pour ne pas être éliminés par les autres essences (chêne, hêtre) et donner un bois de bonne qualité. Favorisés par le traitement de taillis sous futaie, ils risquent d'être progressivement éliminés, si le sylviculteur n'y prend pas garde, dans le traitement de futaie et particulièrement en futaie irrégulière.

L'alisier est très présent dans le pays d'Ouche toujours à l'état disséminé dans les peuplements. Les sols et le climat semblent bien lui convenir car des grumes de belles qualités sont assez courantes. Il est intéressant de l'introduire en enrichissement ou en mélange dans les plantations, tant pour la biodiversité que pour la production de bois. Comme il est très appétant pour les cervidés, une protection sera souvent indispensable.

- **Résineux (12 % du volume sur pied, 14 % de la surface).**

Le Sapin pectiné : population relictuelle de la période post glaciaire, il est encore très présent en sous étage ou codominance au Sud et à l'Ouest.

Il accompagne ainsi avantageusement le chêne dont il gaine le tronc tout en produisant des petites grumes. Dans ces conditions, il peut être maintenu mais sans jamais prendre plus d'importance car hors de l'abri des chênes, il dépérit lors des années sèches. Les peuplements purs ou avec le sapin pectiné comme essence principale dominante sont donc à exclure.

Le Pin sylvestre (4,5 %) frugal et rustique, il valorise les stations les plus ingrates (pauvres, sèches très humides) de la région comme par exemple les ruptures de pente (argile avec beaucoup de silex).

Le Pin laricio (2,5 %) peu présent, est bien adapté aux stations sèches (bord de plateau, rupture de pente) ou sa production est supérieure à celle du Pin sylvestre

Le douglas (5 % de la surface) souvent planté dans des bons sols comme relais de production lors des conversions, donne de très bons résultats. Il faut cependant éviter de l'installer dans les stations sèches, surtout à l'Est, et dans les stations hydromorphes.

Les épicéas (commun et sitka) sont peu présents. Ils sont mal adaptés et sont de ce fait sensibles aux maladies. Il faut donc éviter de les planter.

Les types de peuplements et les modes de gestion préconisés

Les trois traitements (futaie, taillis sous futaie, taillis simple) coexistent dans la région, mais leurs proportions respectives ont considérablement évolué depuis 1975, conséquence du travail réalisé par la forêt privée avec une sylviculture orientée vers la production de bois d'œuvre de qualité.

- **La futaie;**

La futaie feuillue issue principalement de l'effort de conversion représente aujourd'hui 45 % de la surface boisée privée (4 % en 1975).

La futaie régulière et irrégulière coexiste, cette dernière ayant beaucoup gagné du fait de la régénération naturelle aisée dans les peuplements de chêne – hêtre, de la permanence du couvert qui évite la remontée du plan d'eau dans les zones hydromorphes

Comme il a déjà été noté, le hêtre a tendance à prendre de l'importance au détriment du chêne du fait d'une meilleure régénération et d'une plus grande résistance à l'ombrage, principalement en futaie irrégulière. Ce processus naturel mérite d'être contrôlé car les chênes, plus plastiques, sont mieux adaptés et donc plus aptes à conserver une bonne production malgré les aléas climatiques. Ce traitement devrait encore progresser car c'est celui qui permet la plus grosse production en bois d'œuvre de qualité particulièrement pour le chêne qui est l'essence dominante.

La futaie résineuse est issue des plantations des années 1900 (pin Sylvestre) et 1960 (autres résineux). Elle est généralement mono spécifique. Des plantations avec mélanges résineux ou résineux feuillus devraient se développer pour leur intérêt écologique, de résistance aux maladies et de meilleure répartition des recettes dans le temps.

- **Le taillis avec réserve.**

Il représente encore 39 % de la surface boisée (77 % en 1975) dont 37 % avec réserve feuillue et 2 % avec réserve résineuse.

Ces peuplements continuent d'évoluer vers la futaie lorsque des bois de valeur (chênes, hêtres, fruitiers,...) sont présents. Des éclaircies de conversion restent dans ce cas le meilleur traitement à appliquer.

Sur les stations hydromorphes, les coupes rases, provoquent un engorgement des sols par la remontée du plan d'eau qui rend ensuite difficile l'installation des semis et des plants et ralentit leur croissance. Il est donc recommandé de procéder à des petites coupes (1/2 ha) ou de maintenir un couvert permanent (traitement : taillis avec réserves ou futaie irrégulière).

- **Le taillis.**

Ce type de traitement ne produit que du bois d'industrie ou du bois de feu. Il est de ce fait abandonné progressivement (15 % des peuplements en 1975, 5 % en 2002).

Il peut rester présent sur les stations très pauvres et/ou non accessibles (chêne – bouleau). Ailleurs, ces peuplements sont souvent coupés dès qu'ils sont exploitables puis replantés.

III.7.d – Les autres enjeux particuliers à la région

La qualité des bois produit confère à la fonction de production un rôle primordial dans cette région mais les autres objectifs ne doivent pas être oubliés.

Environnement et paysage.

Le paysage du pays d'Ouche est caractérisé par une forêt feuillue, mélangée (chêne, hêtre, charme, bouleau, fruitier,...) avec par tache présence de résineux (douglas et pin au Nord et au centre, sapin pectiné au Sud et Sud-ouest).

Cette image mérite d'être conservée comme richesse patrimoniale de ce terroir d'autant qu'elle va de pair avec la production forestière.

L'alternance de zones sèches sur sols pauvres (bord de plateau, rupture de pente) avec des zones riches (plateau, fond de vallon) ou hydromorphes (plateau mal drainé) confère une richesse en biodiversité qui est encore mal connue et qui de ce fait ne peut bénéficier de toute l'attention des sylviculteurs.

La permanence d'espèces caractéristiques de zones froides et humides (sapin Pectiné, cardamine bulbeuse,...) en est un exemple. Pour développer cette connaissance, la création d'outils contractuels d'inventaires et de gestion est nécessaire. Ils éviteront l'effet pervers des politiques de classement qui en expropriant partiellement déresponsabilisent le propriétaire de sa gestion.

Les relations avec la société.

Le développement touristique du département, zone de nature à proximité de la région parisienne, est croissant.

Les circuits de randonnée à pied, à vélo et à cheval se multiplient sur les chemins ruraux dont beaucoup traversent des forêts privées. Ce développement doit se faire en concertation avec les acteurs ruraux locaux, les collectivités territoriales et les usagers, car s'il permet l'installation d'une activité économique (tourisme), il génère aussi des dégradations et des nuisances pour l'activité sylvicole. Cette concertation devrait permettre aux propriétaires d'expliquer les enjeux de la gestion forestière et de proposer des compensations contractuelles aux gênes occasionnées.

La chasse.

Activité traditionnelle du département tant pour le petit gibier que pour le grand (cerf, chevreuil, sanglier) grâce aux grands massifs forestiers, l'activité chasse a connu un fort développement de part la proximité de la région parisienne.

Il en résulte des pratiques commerciales qui offrent un revenu complémentaire significatif au propriétaire et une activité économique non négligeable dans cette région rurale.

Cette ressource a encouragé une augmentation excessive des populations chassées (élevage, nourrissage,...) alors que la conversion en futaie a tendance à diminuer la capacité d'accueil. Cela a entraîné des dégâts aux peuplements mettant parfois en péril la pérennité de la forêt.

L'essaimage des populations de cerf des grands massifs, où ils sont historiquement présents, vers des petits massifs doit être combattu. En effet les petites unités n'ont qu'une faible capacité d'accueil et les dégâts des cervidés sont vite considérables alors que la gestion du grand gibier dans ces zones de multipropriété est très délicate.

Par ailleurs, les surdensités de gibier, quelle que soit l'espèce, peuvent représenter une menace pour la biodiversité et des risques pour la santé des animaux domestiques et des hommes.